



**Syndicat C.G.T. des ANIMATEURS de la VILLE DE PARIS
et des ADMINISTRATIONS ANNEXES**

Maigre participation L'enjeu était pourtant important

Les résultats affichés suite aux élections professionnelles concernant les CAP (Commissions Administratives Paritaires) ont montré un faible taux de participation de la part des adjoints d'animation (CAP 17) : seuls 27 % des inscrits ont voté. Ce faible taux de participation risque d'être un lourd handicap lors des négociations avec l'administration. Nous sommes le corps de métier qui enregistre le plus faible pourcentage de votants. Les autres personnels de la Dasco ont exprimé avec plus de vigueur la défense de leurs intérêts professionnels (44,25 %).

A cette instance paritaire, la CGT Animateurs conserve ses trois sièges. Le fait nouveau, c'est la présence de SUPAP-FSU qui gagne un siège. Pour conclure, l'UNSA reste l'organisation syndicale la plus représentative chez les adjoints d'animation titulaires devant la CGT.

L'UNSA obtient 42,76 %, la CGT 31,12 %, SUPAP-FSU 9,26 %, FO 7,36 %, CFDT 5,70 %, SUD 3,80 %.

En ce qui concerne la CAP 12 (le corps de catégorie B), le taux de participation est plus important puisqu'il atteint 41 % de votants.

Nous notons une baisse notable de la CGT qui obtient 18,34 % mais qui conserve néanmoins son siège. L'encadrement a voté majoritairement pour l'UNSA : 62,13 % (3 sièges). Le syndicat SUPAP-FSU, malgré ses 12,43 %, ne bénéficie d'aucun siège comme FO (4,73 %) et la CFDT (2,37 %).

Dans un contexte récurrent de fortes abstentions aux élections, la CGT à la Ville de Paris reste la première organisation syndicale au Comité Technique Central avec 30,49 % de voix (5 sièges), suivie par l'UNSA avec 21,30 % (4 sièges), la CFDT avec 12,46 % (2 sièges), FO avec 9,80 % (1 siège), UCP avec 7,80 % (1 siège), SUPAP-FSU avec 7,28 % (1 siège), CFTC avec 6,85 % (1 siège), SUD avec 3,99 % (aucun siège).

Quant au Comité technique de la Dasco qui regroupe tous les Animateurs, les ASEM, les ATE, les PVP, les ATC et les Administratifs. L'UNSA arrive en tête avec 33,04 % (5 sièges), La CGT la talonne avec 28,86 % (4 sièges) et loin derrière FO avec 9,27 % (1 siège), la CFDT avec 9,25 % (1 siège), SUD avec 7,45 % (1 siège), SUPAP-FSU avec 6,48 % (1 siège), CFTC avec 3,47 % (0 siège), UCP avec 2,18 % (0 siège).

La CGT Animateurs tient à remercier tous les agents de la Ville qui ont manifesté leur confiance dans le Syndicat et ont placé encore la CGT comme première organisation à la Mairie de Paris. Les élu(e)s de la CGT, intègres et combattifs, continueront à défendre les intérêts moraux et professionnels des agents des différentes instances et cela indépendamment des instances dirigeantes et des Directions de la Ville de Paris.

Nous restons un Syndicat de luttes et de propositions, et non de cogestion avec l'employeur.

A la CGT Animateurs, nous considérons l'animation comme un métier à édifier, qui nécessite un combat incessant.